



HAL
open science

Mythe et réalités sociales du "dévoisement" des normaliens.

Pierre Bataille

► **To cite this version:**

Pierre Bataille. Mythe et réalités sociales du "dévoisement" des normaliens.: L'exemple des Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987). Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, 2013, L'emploi public: nouveau système de règles, nouvelles stratégies d'acteurs, 121, pp.107-126. hal-01861245

HAL Id: hal-01861245

<https://hal.science/hal-01861245>

Submitted on 24 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre Bataille

Mythe et réalités sociales du « dévoiement » des normaliens. L'exemple des Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Pierre Bataille, « Mythe et réalités sociales du « dévoiement » des normaliens. L'exemple des Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987) », *Formation emploi* [En ligne], 121 | janvier-mars 2013, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 02 avril 2013. URL : <http://formationemploi.revues.org/3957>

Éditeur : La documentation française

<http://formationemploi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://formationemploi.revues.org/3957>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour La documentation française et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)

© Tous droits réservés

Mythe et réalités sociales du « dévoiement » des normaliens

L'exemple des Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987)¹

PIERRE BATAILLE

*Sociologue, doctorant à l'université de Lausanne, rattaché au pôle de recherche national LIVES
(Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie) et membre du LabSo
(Laboratoire de sociologie).*

Résumé

■ Mythe et réalités sociales du « dévoiement » des normaliens.

L'exemple des Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987)

La question du « dévoiement » des « serviteurs de l'État » concerne-t-elle de la même manière l'ensemble des membres de tous les grands corps d'État ? L'analyse contextualisée du devenir professionnel d'une cohorte de normaliens (les anciens et anciennes élèves des ENS – Écoles normales supérieures – de Saint-Cloud, Fontenay et Lyon, promotions 1981-1987), met à jour d'importantes variations quant à la mobilité sectorielle des ancien-ne-s élèves, liées à la discipline de spécialisation au sein de l'école d'une part, et à l'origine sociale, d'autre part.

Mots clés : État, enseignement Grande Ecole, fonction publique, mobilité professionnelle, origine sociale

Abstract

■ The “professional deviation” within the graduates from the Ecole Normale Supérieure: Myth and social realities.

The case of the graduates from the ENS of Saint-Cloud, Fontenay and Lyon (class of 1981-1987)

Does the question of the senior civil servants who deviate from the original goal of their formation concern, at the same level, all the members of all the major branches of the civil service? The analyze of the professional achievement of one graduates cohort from

1. Je remercie Nicky Le Feuvre ainsi que les relect.eur.rice.s de la revue Formation Emploi pour leurs précieux conseils suite aux lectures des premières versions de cet article.

the “Ecole normale supérieure” of Saint-Cloud, Fontenay and Lyon (class of 1981-1987) reveals large variations in sectorial mobility and “professional deviation” according to their field of specialization on the one hand, and their social origin, on the other hand.

Key words: State, education in elite higher education schools, Civil service, occupational mobility, social origin

Journal of Economic Literature: H 83, I 29, J 62

Traduction : *Auteur.*

Parce qu'il est généralement interprété comme le symptôme d'une « *crise morale* » des hauts fonctionnaires et l'indicateur de la collusion des élites nationales (Chagnollaud, 1997), le « dévoiement » des « serviteurs de l'État » est une question sensible dans le contexte politique français. Cette pratique, qu'on assimile bien souvent au pantouflage², a inspiré, depuis les années 70, de nombreux travaux en sciences sociales sur les élites françaises (Birnbaum et al., 1978 ; Bourdieu et Saint Martin, 1978 ; Bauer et Bertin-Mourot, 1997). Elle a été en particulier bien documentée et analysée dans le cas des anciens élèves de l'École polytechnique ou de l'École nationale d'administration (ENA). Les recherches ont ainsi montré que, de longue date, les polytechniciens connaissent, au cours de leur carrière, une importante mobilité vers le secteur privé (Charle, 1987) ; leur titre y constitue un atout majeur pour accéder aux postes de direction des très grandes entreprises (Dudouet et Grémont, 2007).

Les élèves des Écoles normales supérieures (ENS), prioritairement pourvoyeuses des administrations de l'État en charge de l'éducation et de la recherche³, semblaient jusqu'à présent peu concernés par cette question. Une série d'articles de presse parus depuis les années 2000 a néanmoins pointé une tendance de plus en plus marquée, chez les anciens normaliens, à se détourner des professions de l'éducation ou de la recherche pour s'orienter davantage vers la haute administration publique, les industries culturelles ou les grandes entreprises⁴. Il nous a donc semblé intéressant d'analyser avec précision cette tendance des

2. Pour « un militaire ou un fonctionnaire issu de l'École polytechnique, ou par extension d'une grande école », on désigne généralement par ce terme le fait de « renoncer à l'armée ou aux autres services de l'État » pour embrasser une carrière professionnelle dans le privé (Chagnollaud, 1997, pp. 80).

3. Comme les énarques et les polytechniciens, les normaliens sont contraints à l'engagement décennal. En contrepartie de leur formation, les anciens élèves sont tenus de servir « au moins dix ans de façon continue, après leur sortie de l'école, dans le service public où ils ont été admis » (Arrêté du 3 mars 1967). Lorsque certains rompent leur engagement avant la fin de cette période, ils sont tenus de rembourser la somme correspondant aux « frais supportés par l'État pendant leur scolarité » soit leur pantoufle selon l'expression utilisée (Arrêté du 3 mars 1967).

4. Pour en citer quelques-uns : Yann Verdo, « Ces normaliens qui passent à l'entreprise », *Les Echos*, n° 2010, 24 Septembre 2007, p. 10 ; Erwan Desplanques, « Agrégés de Télé », *Télérama*, n° 3147, mai 2010, p. 40 ; Mathias Roux, « L'École normale supérieure tentée par la philosophie des affaires : Des serviteurs de l'État

normaliens à faire carrière dans des secteurs professionnels *a priori* éloignés de ceux auxquels leur formation d'origine les prédestinait.

Le devenir professionnel des ancien-n-es élèves des ENS de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon des promotions des années 1980⁵, moins connus que celui de leurs camarades d'Ulm et Sèvres ou de l'X (Polytechnique) et de l'ENA, constitue un terrain d'analyse original pour étudier cette question. Notons que concernant les ENS, l'objectif secondaire de « formation par la recherche de cadres supérieurs de l'administration et des entreprises » est reconnu depuis 1985⁶. Dans ce cas, et en raison de la connotation morale qu'il implique, parler de « dévoiement » au sens strict nous a semblé problématique ; même si lors des entretiens avec nos enquêtés, il est apparu très nettement que les carrières hors du monde académique représentaient une entorse – voire une « déviance » – par rapport à la norme des carrières normaliennes. Aussi, nous désignerons par les expressions de « mobilité » ou de « réorientation » sectorielle la mobilité des ancien-n-es élèves de leur secteur professionnel de prédilection (ici l'éducation et la recherche) vers un autre. La mention du terme de « dévoiement », toujours entre guillemets, renverra à la mobilisation de cette thématique dans le débat public. Nous faisons donc ici l'hypothèse que la mobilité sectorielle de certain-e-s normalien-n-es masque plus largement un malaise partagé par nombre d'ancien-n-es élèves, principalement littéraires ; ce malaise est relatif au décalage entre le système de formation-sélection dont ils sont issus et les perspectives professionnelles qui s'offrent à eux à la sortie de l'école.

Cette hypothèse de recherche permet de changer radicalement de perspective par rapport à la plupart des autres travaux socio-historiques menés sur les trajectoires professionnelles des hauts fonctionnaires. En effet, la question de la mobilité sectorielle est généralement réduite à celle du pantouflage. Elle n'est bien souvent qu'un indicateur permettant de caractériser l'accès aux cercles de l'élite économique, par rapport aux autres voies que sont l'héritage familial ou la carrière au sein de l'entreprise (Bauer et Bertin-Mourot, 1997). De ce fait, à de rares exceptions près (Chatzis et Ribeill, 2005), les travaux qui ont jusqu'à présent traité de cette question éclairent peu la compréhension de ce type de trajectoires et le sens qu'elles revêtent pour les anciens élèves. Les travaux menés sur la mobilité sectorielle des hauts fonctionnaires comportent ainsi d'importantes limites. D'une part, parce qu'ils ne s'intéressent généralement qu'aux seuls « pantouflards », ils n'évoquent pas nécessairement l'étendue de ce phénomène au sein de la population des ancien-n-es élèves de

poussés vers le privé », *Le Monde Diplomatique*, n° 689, août 2011, pp. 22-23. Marie-Estelle Pech, « Les normaliens veulent de moins en moins être profs », *Le Figaro.fr*, publié le 31-12-2010, consulté le 10-09-2012, URL : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/12/31/01016-20101231ARTFIG00042-les-normaliens-veulent-de-moins-en-moins-etre-profs-.php>.

5. Cf. Encadré 1.

6. Décret n°86-788 du 24 juillet 1985 relatif aux écoles normales supérieures.

grandes écoles. D'autre part, ils ne permettent pas de comprendre la sociogénèse de ce type de réorientation professionnelle⁷. De la sorte, on ne sait rien ou très peu des motivations relatives à la mobilité sectorielle des hauts fonctionnaires.

Pour pallier ces deux limites, notre article poursuit un double objectif : d'un point de vue empirique, il s'agira de quantifier précisément la part de réorientés chez les ancien-n-es élèves par rapport à l'ensemble des trajectoires de leurs ancien-n-es camarades afin d'éviter les risques de « généralisations à l'excès » (Charle, 1987). D'un point de vue plus analytique, l'étude de la mobilité sectorielle des ancien-n-es élèves des ENS permettra de saisir plus généralement certaines des logiques sociales à l'œuvre dans les trajectoires scolaires et professionnelles des normaliens.

Aussi, dans un premier temps, nous verrons que les débats récents autour des normaliens évoluant hors de l'enseignement ou de la recherche s'inscrivent dans un questionnement plus ancien quant à la finalité de la formation au sein des ENS. Dans un second temps, nous fournirons un aperçu général de la place des trajectoires hors enseignement et recherche parmi l'ensemble des trajectoires professionnelles des ancien-n-es élèves ; puis, une analyse plus approfondie révélera une relative inadéquation entre la formation/sélection des élèves (des filières littéraires en particulier) et les perspectives professionnelles qui s'ouvrent à eux après l'école. Enfin, l'étude des spécificités du profil social et scolaire des réorientés fera apparaître que les ressources sociales qui semblent favoriser cette mobilité sont très inégalement réparties au sein de la population.

1 | La question des normaliens évoluant hors de l'enseignement : histoire et contours

Dans le cas des ENS, les débats autour des possibilités offertes aux normaliens d'évoluer professionnellement hors de l'enseignement ou de la recherche ne datent pas des années 2000. Ils renvoient à la tension quant au rôle social assigné aux ENS par les pouvoirs publics depuis leur création, il y a maintenant plus de deux siècles (Méchoulan et Mourrier, 1994). Aussi, une mise en perspective socio-historique de cette question est nécessaire avant de présenter comment la mobilité sectorielle s'intègre à l'espace social des trajectoires professionnelles des normaliens des années 1981-1987.

7. Cette limite n'est pas uniquement due à un choix thématique particulier. Les sources utilisées dans ces études, essentiellement basées sur des données de seconde main (Who's who, archives des journaux...), ne permettent généralement pas d'accéder aux informations qui pourraient éclairer ce type de questions.

Encadré 1

Méthodologies et données

L'analyse présentée s'appuie sur le croisement de deux enquêtes, l'une quantitative, financée par la région Rhône-Alpes dans le cadre du Cluster 14 « Sciences et Société », l'autre qualitative, financée par l'École doctorale romande en étude Genre (avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique).

Nous avons, en premier lieu, effectué une enquête par questionnaire entre février 2008 et mars 2009 auprès des ancien-n-es élèves des Écoles normales supérieures (ENS) de Fontenay, St-Cloud et Lyon, issu-e-s des promotions de 1981 à 1987¹.

Les données recueillies visaient à reconstruire rétrospectivement les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves interrogés ainsi qu'à récolter certaines informations sur les lignées, les fratries et l'environnement familial actuel des enquêté-e-s.

La population d'origine comportait 1 453 personnes, réparties entre 654 « scientifiques » et 799 « littéraires ». En tout, 417 personnes ont répondu, soit un taux de réponse total de 30 %. Avec 50 % de femmes et 50 % d'hommes (pour respectivement 46 % et 54 % pour les années concernées) l'échantillon de répondant est relativement bien équilibré du point de vue du *sex-ratio*. Du côté des filières, l'échantillon de répondants est aussi assez équilibré, avec 51 % de littéraire et 49 % de scientifiques pour respectivement 45 % et 55 % entre 1981 et 1987. Enfin, les répondants se répartissent à parts égales entre les différentes promotions, avec à peu près 30 % de répondants pour chacune des promotions de 1981 à 1987.

Le choix de ces promotions nous a semblé cohérent à différents points de vue. D'une part, en prenant une population passée par les écoles durant les années 1980, nous nous donnions la possibilité d'apprécier l'entrée et la stabilisation de cette population sur le marché du travail. D'autre part, relativement à l'histoire des ENS concernées, les années 1981-1987 constituaient une plage temporelle relativement stable dans cette période riche en bouleversements institutionnels pour les deux écoles, bornée par l'introduction de la mixité dans les filières, le concours d'entrée en 1981 et le déménagement des filières scientifiques à Lyon en 1987.

En second lieu, nous avons réalisé une enquête par entretiens semi-directifs auprès de 50 anciens et anciennes de ces promotions. L'enquête par entretiens nous a permis de recueillir certaines informations approfondies sur les trajectoires des enquêté-e-s, notamment sur les pratiques éducatives de leurs parents, ainsi que sur leurs propres représentations en matière d'élitisme scolaire, de rapports sociaux de sexe. Les entretiens ont aussi permis de recueillir les impressions subjectives quant à la réalisation professionnelle suite au passage par l'École et l'articulation de ces impressions avec leurs horizons d'attente initiaux au moment de leur orientation sur la « voie royale » des grandes écoles. C'est en particulier cette dimension des entretiens qui a été ici exploitée.

Les personnes participant à cette enquête ont été choisies en fonction de leur caractère représentatif des grandes strates identifiées dans la population des répondants aux questionnaires selon cinq critères : le sexe, la discipline, l'origine sociale, le type de profession occupée au moment de l'entretien et la localisation géographique principale dans laquelle s'inscrivait leur activité professionnelle. Les personnes interviewées étant issues de promotions proches, l'âge n'a pas constitué une variable pertinente dans la sélection de cet échantillon d'interviewé-e-s.

1 : Cette enquête a été menée avec Herilalaina Rakoto-Raharimanana, maître de conférences en sociologie à l'université Lyon1 Claude Bernard-IUFM (Institut de formation des maîtres) de Lyon. Je le remercie chaleureusement pour le travail effectué en commun.

1.1 L'ambiguïté pédagogique de la formation normalienne

Les ENS doivent-elles être cantonnées à la seule formation des futurs professeurs et cadres de l'enseignement public ou sont-elles destinées à produire une élite culturelle, en décernant des brevets de haute-culture préparant l'accès aux hautes sphères culturelles, économiques ou politiques de la société ? Cette « *ambiguïté de la compétence* », qui se manifeste autour de la finalité pédagogique de la formation au sein des ENS, est caractéristique du fonctionnement des grandes écoles (Bourdieu, 1989, pp. 163-175). Elle tient aux deux aspects du travail de formation et d'étiquetage social de ces institutions de formation. Ces écoles dispensent bien sûr des savoirs en vue de l'exercice d'une profession (supérieure) particulière. Mais elles contribuent aussi à la distribution des pouvoirs tout en légitimant cette répartition. Cette ambiguïté, que nous qualifierons de « pédagogique » dans le cas des ENS, structure les débats qui surgissent régulièrement entre élèves, administration, ministère de tutelle et commentateurs extérieurs⁸ quant à la mission de formation des ENS. Elle devient néanmoins particulièrement vive dans le cas des ENS de Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses au cours des années 1980.

En effet, jusqu'aux années 1950, ces deux établissements ont été des ENS à vocation essentiellement « *pédagogique* » (Bourdieu, 1989, p.296), tournées quasi exclusivement vers la formation des enseignants et des cadres (chefs d'établissements, inspecteurs pédagogiques...) de l'enseignement primaire. Elles se caractérisaient par ailleurs par une importante ouverture sociale (Oulhiou, 1981 ; Barbé et Luc, 1982). La deuxième moitié du XX^{ème} siècle voit vaciller ces deux grands piliers qui fondaient jusqu'alors, dans le champ des grandes écoles françaises, l'identité des ENS de Saint-Cloud et Fontenay. Suite à l'uniformisation progressive de la scolarité des ENS au début des années 1960, les futurs élèves des deux écoles sont désormais sélectionnés dans les rangs des classes préparatoires, entraînant une élévation importante du niveau de l'origine sociale des élèves de ces institutions. Ainsi, de 71 % en 1945-1955, la part de cloutiers (élèves de l'École de Saint-Cloud) issus des catégories populaires de la population (ouvriers, artisans, petits employés et instituteurs) se réduit considérablement pour atteindre 25 % dans les promotions de 1974-1979 (Barbé et Luc, 1982, p. 245)⁹. Par ailleurs, pour soutenir le développement du secondaire puis du supérieur alors

8. A l'École polytechnique ou à l'École d'administration, le concours de sortie détermine l'accès à des corps spécifiques et oriente en grande partie la carrière future des élèves (Eymeri, 2001). Le système organisant la scolarité des normaliens est relativement différent, puisque si l'agrégation peut faire figure de concours de sortie, elle présente la spécificité d'être ouverte aux non-normaliens depuis la fin du XIX^{ème} siècle, et d'être pour partie préparée à l'extérieur de l'ENS (à l'université) depuis cette période. Ce fonctionnement particulier hypothèque dans ce cas peut être plus encore la certification de savoir-faire particuliers.

9. Même si nous ne disposons pas de chiffres aussi précis pour Fontenay-aux-Roses, tout porte à croire que la sélectivité sociale de l'école féminine évolue dans le même sens durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle (Oulhiou, 1981, pp. 241-245).

en pleine expansion, la formation des deux écoles pousse les élèves vers les métiers de l'enseignement du secondaire et du supérieur. Or ces corps de métiers entrent, à partir de la fin des années 1970, dans une période de profonde mutation, comme le révèlent les analyses socio-historiques de ces segments du corps enseignant ces trente dernières années. L'explosion des effectifs des élèves dans le secondaire puis le supérieur a en effet engendré une modification importante du profil sociologique des publics scolaires de différents niveaux ainsi qu'une explosion du nombre des enseignants. De ce fait, tant du point de vue de leur statut social que des pratiques professionnelles, les agrégés-normaliens se retrouvent ainsi « noyés » parmi la population des « profs » et pour partie désarmés face aux attentes pédagogiques des enseignants des « *nouvelles populations scolaires* » qui soutiennent ces explosions successives (Verneuil, 2005). Par ailleurs, le travail de recherche prend une place de plus en plus importante dans l'accès à l'enseignement supérieur dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle (Bourdieu, 1984) ; dès lors, en raison de leur mode de sélection et de formation très tourné vers la préparation des concours de l'enseignement secondaire, les normalien-ne-s de Saint-Cloud et Fontenay se retrouvent aussi en partie en décalage pour s'engager sur la voie du supérieur.

Cette relative fragilisation des devenir professionnels auxquels l'école ouvre désormais la voie fait craindre à certain-e-s ancien-n-es élèves une hémorragie des futurs normalien-ne-s vers des secteurs hors de l'enseignement. Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse que ces craintes sont d'autant plus importantes qu'avec la hausse du niveau scolaire et social de recrutement, les attentes des nouveaux entrants en termes de rendement professionnel de leurs titres se sont aussi élevées au regard de celles des générations précédentes. Les débats qui éclatent lors de la parution des dossiers sur les « Normaliens dans l'entreprise » ou les « Normaliens dans l'audio-visuel », dans les pages des Bulletins des associations amicales des anciens élèves¹⁰, au tournant des années 1990, témoignent des tensions entre ancien-ne-s élèves, voire au sein même de l'administration de l'école¹¹, sur cette question de l'ouverture des possibles professionnels des ancien-ne-s élèves hors de la sphère de l'enseignement ou de la recherche.

10. « Ecoles Normales Supérieures de Lyon, Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Fontenay », n° 1, 1989 ; *Bulletin de l'Association amicale des Elèves et Anciens Elèves des Ecoles Normales Supérieures de Lyon, Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Fontenay/Saint-Cloud*, n° 1, 1990 et n° 2, 1991.

11. Ainsi qu'en témoigne l'éditorial du président du conseil d'administration de l'ENS de Lyon, en 1989, sous le titre « Les scientifiques dans l'entreprise » : « [Depuis 1900], les grandes écoles d'ingénieurs s'étaient peu à peu éloignées de la recherche tandis que les universités et les écoles normales oublièrent le monde de l'action pour n'être plus qu'académiques. C'est dans cette perspective que doit être vue la création de l'École normale supérieure de Lyon », *Ecoles Normales Supérieures de Lyon, Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Fontenay*, n° 1, 1989, p. 6.

1.2 La mobilité sectorielle : une pratique minoritaire et essentiellement littéraire

Il convient de dresser un rapide panorama des trajectoires professionnelles des élèves des promotions 1981-1987. Il s'agit de rendre compte de l'ampleur tant redouté du départ des normalien-ne-s hors de l'enseignement et la recherche et de la resituer dans l'ensemble des devenirs professionnels de cette population.

Tableau 1
Les devenirs professionnels des normalien-ne-s littéraires et scientifiques des promotions 1981-1987

| | Filières littéraires | | Filières scientifiques | | TOTAL |
|--------------------------------|----------------------|------------|------------------------|------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % | % |
| Autres professions supérieures | 32 | 15 | 17 | 8 | 12 |
| Enseignement supérieur | 123 | 58 | 57 | 28 | 43 |
| Recherche | 5 | 2 | 48 | 24 | 13 |
| Enseignement secondaire | 49 | 23 | 80 | 39 | 31 |
| Autre ¹ | 4 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| TOTAL | 213 | 100 | 204 | 100 | 100 |

Source : Questionnaires normaliens St-Cloud, Fontenay et Lyon 1981-1987.

Note de lecture : 15 % des ancien-n-es élèves interrogé-e-s exerçaient, au moment de l'enquête, une profession supérieure hors du domaine de l'enseignement.

¹: Sont rangés dans cette catégories différents cas de professions très atypiques (prêtre ou artisan) et les personnes retraitées de l'Éducation nationale, bien souvent des mères de familles ayant pu bénéficier du régime particulier de départ à la retraite des enseignants avant la réforme de 2003.

Dans l'ensemble, 87 % des ancien-ne-s élèves de ces ENS ayant répondu occupaient, au moment de l'enquête, une profession en lien avec l'enseignement ou la recherche, tous niveaux confondus (**Tableau 1**). En 1979, les cloutiers étaient 3 % (6 % des littéraires, aucun scientifique) à occuper une profession dans des secteurs professionnels prestigieux hors enseignement (Barbé et Luc, 1982, pp. 260-263). Aussi, bien qu'en nette augmentation, la part d'anciens élèves des promotions de 1981-1987 s'écartant de l'enseigne-

ment reste au final faible (12 %). La figure du normalien réorienté est donc relativement minoritaire à l'échelle de l'échantillon de répondants. Ce constat recoupe en partie celui de M. Ferrand et F. Imbert à la fin des années 1990 à propos des élèves de la rue d'Ulm, pour lesquels l'enseignement et la recherche restaient « la voie royale » malgré quelques inflexions (Ferrand et Imbert, 1998, p. 447). L'effet de loupe provoqué par la focalisation sur la question des réorientations sectorielles et sa compréhension sociologique ne doit donc pas occulter les tendances majoritaires dans les résultats présentés ici. À près de la moitié de leur parcours professionnel¹², les ancien-n-es élèves des ENS étudiées ici restent très majoritairement affilié-e-s à l'enseignement et à la recherche académique, où le titre de normalien demeure un atout majeur pour faire carrière dans le monde académique, si l'on compare la situation de notre population à celle des autres docteurs (Godechot et Louvet, 2010).

La part d'ancien-ne-s élèves ayant bifurqué vers le secteur privé au cours de leur trajectoire professionnelle (6 %) est comparable à la part de ceux qui exercent une profession supérieure dans le secteur public mais hors enseignement et recherche (6 %). Le pantouflage constitue un phénomène assez ancien et important dans les autres grands corps d'État, et en particulier chez les polytechniciens (Charle, 1987 ; Chatzis et Ribeill, 2005) ; cependant, il semble relativement moins développé parmi les ancien-n-es élèves de Saint-Cloud, Fontenay et Lyon des promotions étudiées ici.

Enfin soulignons la disparité de la tendance à la mobilité sectorielle entre scientifiques et littéraires (**Tableau 1**). Ces derniers représentent en effet la part la plus importante de réorientés : au moment de l'enquête, on retrouve 15 % d'ancien-ne-s élèves littéraires ayant bifurqué vers des professions supérieures hors de l'enseignement contre 8 % de scientifiques.

21 Des littéraires entre horizons professionnels troublés et décalages de formation

Deux pistes peuvent être envisagées pour comprendre cette disparité disciplinaire parmi les normalien-ne-s interrogé-e-s quant à la réorientation vers des secteurs professionnels autres que ceux de l'enseignement et la recherche : d'une part, la structuration différentielle du marché de l'emploi, qui majore les risques pesant sur les carrières professionnelles des littéraires dans l'enseignement supérieur ; d'autre part, la différence du mode de sélection entre scientifiques et littéraires, qui fait reposer plus fortement l'ambiguïté pédagogique de la formation normalienne sur ces derniers.

12. Nos répondants avaient entre 40 et 49 ans au moment de l'enquête. Ils se concentrent néanmoins au milieu de cet intervalle : 50 % avaient entre 42 et 47 ans (âge médian = 44 ans, âge moyen = 44,2 ans).

2.1 Dans le supérieur, de moindres perspectives de carrières pour les littéraires

Une analyse approfondie des résultats présentés dans le **Tableau 1** permet d'ébaucher un premier cadre de compréhension de cette disparité entre littéraires et scientifiques et, sur le plan de la mobilité sectorielle, des normalien-n-es au sens large.

Premièrement, au niveau des différences de structuration du marché de l'emploi, on relève qu'entre classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et professeurs du secondaire, littéraires et scientifiques se distribuent différemment. En particulier, une proportion plus importante des répondants scientifiques exerce en classes préparatoires (27 % contre seulement 8 % des littéraires). Les CPGE scientifiques se sont en effet largement développées entre 1985 et 1995 et leurs effectifs d'étudiants ont crû fortement (Baudelot et *al.*, 2003), ce qui semble avoir profité aux normaliens scientifiques. Pour les littéraires, décrocher un poste en classe préparatoire reste une éventualité professionnelle relativement plus rare (Cacouault, 1999).

Tableau 2

Les avantages relatifs des normalien-n-es dans l'accès au grade de professeur des universités en fonction de la discipline¹

| | | Total (40-49 ans) | | Normalien-n-es | |
|-------------------------|---------------------------------|-------------------|----------|----------------|----------|
| | | Lettres | Sciences | Lettres | Sciences |
| Effectifs | Maître de conférences (MCF) | 4016 | 5755 | 81 | 16 |
| | Professeur des universités (PU) | 999 | 3162 | 36 | 28 |
| Ratio MCF/PU | | 4 | 1.8 | 2.3 | 0.6 |
| Odds ratio ² | | 2.2 | | 3.9 | |

Source : Bideault et Pasquin, 2009 ; Questionnaires normaliens St-Cloud, Fontenay et Lyon 1981-1987.

Note de lecture : Pour l'année scolaire 2008-2009, on dénombre, en sciences, 5 755 MCF ayant entre 40 et 49 ans pour 3 162 PU appartenant à la même tranche d'âge. Pour les enseignants chercheurs statutaires ayant 40-49 ans en 2008-2009, on compte 1.8 MCF pour un PU en Sciences et 4 MCF pour un PU en Lettres (ratio). Les chances relatives d'être PU plutôt que MCF chez les enseignants statutaires de la classe d'âge concernée sont ainsi 2.2 fois plus élevées pour les scientifiques que pour les littéraires (*odds ratio*).

¹ : Tous les résultats présentés (tris croisés et ratio) sont significatifs au seuil de 5 %.

² : Les *odds ratio* désignent un rapport de chance d'observer, dans un groupe par rapport à un autre, la fréquence d'une modalité d'une variable plutôt qu'une autre. Ils varient entre 0 et $+\infty$, 1 représentant la situation d'égalité. Les valeurs supérieures à 1 représentent les situations relativement favorables au groupe de référence (ici les scientifiques) par rapport à l'autre quant à la modalité choisie (devenir PU plutôt que MCF). Lorsqu'ils sont supérieurs à 1, ce qui sera toutes les fois le cas dans cet article, ils s'interprètent de la sorte : parmi les enseignants chercheurs en activité en 2009, les scientifiques ont X fois plus de chance que les littéraires d'avoir été promu PU au moment de l'enquête.

Deuxièmement, dans le supérieur et la recherche, les professions de la recherche sont davantage investies par les scientifiques (24 % contre seulement 2 % chez les littéraires) alors que l'enseignement supérieur concentre la majorité des littéraires (58 %). Les littéraires y ont connu des carrières plus longues et tendanciellement plus chaotiques, comme

en témoigne leur concentration aux niveaux relativement inférieurs du champ académique. La comparaison des ratios du nombre de maîtres de conférence (MCF) par professeurs des universités (PU), en lettres et en sciences, chez les normalien-n-es interrogé-e-s à ceux observés chez les enseignants du supérieur des mêmes générations, permet d'affiner cette dernière observation (**Tableau 2**).

D'une part, indistinctement des différents champs disciplinaires, il apparaît que les normalien-ne-s enquêté-e-s ont connu des carrières relativement plus rapides que la moyenne des autres enseignants statutaires du supérieur de leur génération. On compte ainsi 2.3 MCF par PU en lettres et 0.6 MCF par PU en sciences contre respectivement 4 en lettres et 1.8 en sciences dans la population des enseignants du supérieur qui avaient entre 40 et 49 ans en 2008-2009. D'autre part, malgré cet avantage manifeste, les normalien-ne-s interrogé-e-s n'échappent pas à l'effet de structure qui différencie les carrières universitaires suivant le champ disciplinaire. L'avantage que confère le titre de normalien est ainsi relativement plus important en sciences qu'en lettres. Plus précisément, les *odds ratio* indiquent qu'au sein du groupe de l'ensemble des enseignants-chercheurs statutaires de la tranche d'âge des 40-49 ans, les chances relatives d'être professeur des universités dans un domaine scientifique, en 2008, sont 2.2 fois plus élevées par rapport aux lettres et sciences humaines. Ce rapport de chance est plus important pour les scientifiques au sein du groupe des normalien-n-e-s (3.9). Ainsi, loin de niveler les inégalités de carrières entre scientifiques et littéraires à l'échelle de notre groupe d'enquêté-e-s, le titre de normalien semble au moins les reproduire, voire les amplifier.

Deux remarques s'imposent ici. Tout d'abord, les littéraires disposent, dans l'enseignement, soit l'espace professionnel de prédilection des anciens élèves des ENS, d'un éventail de devenir professionnels relativement plus limité que leurs camarades scientifiques. Ensuite, au stade de leur carrière où nous les avons interrogés, ils sont plus souvent confinés aux niveaux inférieurs de l'enseignement secondaire et supérieur. C'est dans cet espace des trajectoires professionnelles qu'il convient d'appréhender la question des mobilités sectorielles des normalien-n-e-s, et en particulier dans le cas des littéraires.

2.2 Une ambiguïté littéraire ?

Une autre explication à cette tendance à la mobilité sectorielle plus marquée chez les littéraires que chez les scientifiques renvoie à la différence de structure des trajectoires scolaires qui mènent scientifiques et littéraires aux portes de l'ENS. Les normalien-n-e-s scientifiques interrogé-e-s sont 76 % à avoir présenté au moins deux concours à l'issue des classes préparatoires et 50 % à avoir été reçu-e-s à plusieurs concours, le plus souvent celui de l'ENS de Cachan (25 %), des Mines (10 %) ou de l'Agro (13 %). Le choix entre écoles d'ingénieurs et ENS participe d'une orientation clivante en termes de carrière professionnelle. Le choix des ENS de Fontenay, Saint-Cloud ou Lyon est ainsi corrélé, pour un peu plus de 43 % des scientifiques, au désir de travailler dans la recherche ou dans l'enseignement.

Il en va tout autrement pour les littéraires. Sortis, dans leur écrasante majorité, de khâgnes modernes (76 %), ils n'ont pas suivi les enseignements poussés en langues anciennes (grec et latin) susceptibles de leur ouvrir les portes du concours des ENS d'Ulm et Sèvres. Dès lors, leur choix en matière de grandes écoles était relativement réduit. Pour expliquer leur orientation vers les ENS considérées, le concours sans langues anciennes et/ou le caractère relativement plus accessible du concours de St Cloud ou Fontenay sont ainsi des motifs cités respectivement par 53 % des littéraires interrogés contre seulement 9 % des scientifiques. Inversement, les littéraires sont beaucoup moins nombreux (10 %) à citer l'enseignement ou la recherche comme motif de leur orientation vers une ENS. Peu (15 %) ont présenté d'autres concours – moins adaptés à la formation suivie en CPGE – comme celui de l'Institut d'études politiques de Paris ou celui d'une grande école de commerce. Pour de nombreux littéraires interrogés, l'orientation vers les anciennes ENS primaires semble s'être inscrite un peu mécaniquement dans la continuité de leur trajectoire d'excellence scolaire d'alors.

Pour les scientifiques, une partie de l'ambiguïté pédagogique est largement tempérée par le choix qu'ils ont dû effectuer entre école d'ingénieurs et ENS à la fin de leurs années de classes préparatoires. Pour les littéraires en revanche, l'orientation vers les ENS semble moins motivée par une appétence particulière pour l'enseignement dans la majorité des cas, et plus largement par un projet professionnel particulier.

Ainsi, alors que les processus de sélection des futurs élèves littéraires les préparent relativement moins que leurs camarades scientifiques à des perspectives professionnelles dans l'enseignement, ils sont les plus exposés à des modalités de carrières plus aléatoires et des perspectives professionnelles relativement moins prestigieuses à court terme.

3 | Déception et anticipation, deux voies vers la mobilité sectorielle

Les entretiens menés avec les ancien-ne-s élèves qui évoluent professionnellement hors des domaines de l'enseignement et la recherche permettent de répertorier les différents motifs évoqués pour expliquer leur mobilité sectorielle, et affiner ces premières analyses.

Dans la continuité des remarques quant à la relative parité entre public et privé parmi les réorientés, on trouve assez peu d'indices indiquant un conflit de valeur avec l'enseignement ou la fonction publique. Au contraire, la plupart d'entre eux restent attachés au service public. Pour Thomas, fils d'enseignants du supérieur qui a finalement rejoint, en 2009, le secteur privé après avoir passé le début de sa carrière (depuis 1988) entre administrations et entreprises publiques, cet attachement est « *lié à des histoires familiales* » :

« Je suis dans une famille plutôt de fonctionnaires et il y a eu tout un parcours qui a été assez long pour moi pour passer au privé. Et, j'étais au fond assez en adéquation

avec les valeurs du service public, des entreprises publiques. J'étais assez heureux là-dedans parce que ce n'était pas trop loin de mes racines. [...]. Moi, je ne renie pas du tout mon affection pour la chose publique. Donc tout ça s'est fait progressivement. » (Homme, 47 ans, sciences sociales, cadre supérieur dans le privé, Paris)

Tout au plus certain-e-s enquêté-e-s, à l'instar d'Anne qui évolue dans l'industrie agro-alimentaire depuis le début des années 1990, expliquent leur orientation par la volonté de rester proche du « monde réel », par opposition au monde de l'enseignement et de la recherche qui serait trop replié sur lui-même :

« [A propos du moment où elle bascule vers le monde de l'entreprise après sa thèse] J'avais une frustration, c'est de ne pas être dans le monde réel quelque part, être dans le monde économique. Quand on est dans le monde académique, on peut être considéré comme des bêtes un peu bizarres, hyper intellos, qui s'intéressent à pas grand-chose... Moi, je me sentais un peu à part. » (Femme, 46 ans, Biologie, cadre supérieur dans le privé, région parisienne)

En revanche, plusieurs témoignages confirment l'hypothèse que la tendance à la réorientation hors des mondes de l'enseignement et de la recherche, plus marquée chez les littéraires, s'explique par l'articulation entre leur parcours de formation et l'état du marché de l'emploi auquel l'école conduit. Face à cette double contrainte, deux types de voies paraissent mener à une réorientation sectorielle : premièrement, la mobilité sectorielle apparaît comme une possible réorientation suite à de premières expériences non concluantes dans le domaine de l'enseignement ou de la recherche. Deuxièmement, elle serait due à une anticipation de ce décalage et des difficultés d'insertion professionnelle dans le supérieur et la recherche qui touchent les élèves des filières littéraires.

Louis a enseigné dans le secondaire à sa sortie de l'école avant d'être nommé en classe préparatoire depuis le milieu des années 2000. Il a vainement tenté de se réorienter suite à ses premières expériences en lycée et se situe par exemple clairement dans le premier cas :

« [A propos des premières expériences d'enseignement] L'horreur absolue... Oui, à ce point-là... ça a été tellement pénible que j'ai pensé me reconverter à une époque. C'était à l'époque où j'étais au lycée technique [dans une ville de l'Est de la France]. J'ai dû envoyer une centaine de CV, là encore. Soit dans les ressources humaines ou en marketing, en publicité. Alors, j'ai eu des entretiens [...]. Donc voilà, il y a eu une tentative de reconversion mais qui n'a pas abouti. » (Homme, 47 ans, Philosophie, professeur en CPGE, région parisienne)

Vincent, cadre supérieur dans une grande entreprise publique dès sa sortie de l'école en 1988, s'est reconverti par la suite en administrateur civil dans un ministère après un passage par l'ENA au début des années 2000 ; pour lui, cela correspondait plutôt à une

anticipation des risques symboliques et financiers que faisait planer l'orientation vers l'enseignement supérieur sur son avenir professionnel. Chez Vincent comme chez plusieurs autres réorientés, le choix de l'orientation vers la section de sciences sociales, créée au début des années 1980 et plus ouverte sur les champs professionnels de la haute administration publique et privée, a pu constituer un premier pas en direction d'une mobilité sectorielle. Six des dix personnes ayant fréquenté cette filière dans notre échantillon occupent, au moment de l'enquête, une profession supérieure hors enseignement :

« En tout cas, on n'avait pas l'assurance que l'école donnait un véritable plus sur une perspective ou un avenir d'enseignement. Parce qu'à tort ou à raison, les élèves étaient censés... bon, peut-être pas immédiatement, mais après quelques années, accéder à des postes d'enseignement à l'université. Moi, ce que je pouvais constater, c'est que ce n'était pas le cas de ceux que je connaissais, des anciens élèves ou de... Et, il faut bien le dire, il y avait quelques déceptions aussi par rapport à un projet qui était, à plus ou moins court terme, d'accéder à un poste en Fac. [...] Et par ailleurs, les carrières dans la recherche dans les matières littéraires ou en sciences humaines n'apparaissaient pas forcément comme des carrières tellement faciles ou tellement... Il y avait des difficultés pour obtenir des postes... » (Homme, 47 ans, Sciences sociales, administrateur civil dans un ministère, Paris).

4 | Réorientation ou stratégie de reconversion ?

Laquelle de ces deux voies menant à une mobilité sectorielle (déception ou anticipation) semble le plus souvent aboutir à une réorientation effective vingt ou vingt-cinq ans après la sortie de l'école ? En réalisant une régression logistique, dont les résultats sont présentés dans le **Tableau 3**, on peut esquisser les grands traits qui distinguent la population des réorientés de leurs anciens camarades. Ce type de régression peut en effet être utilisée pour calculer, au sein d'une population, les chances relatives (*odds ratio*) « toute chose égale par ailleurs » d'appartenir à un sous-groupe de cette population par rapport au reste de la population (variable dépendante) en fonction de différentes variables dépendantes dont on estime qu'elles jouent un rôle dans cette partition de la population étudiée. Ainsi, on peut calculer les chances relatives d'appartenir au sous-groupe des réorientés et voir, à l'échelle de l'ensemble des variables introduites dans le modèle, les modalités qui distinguent significativement le sous-groupe des réorientés des ancien-ne-s élèves des mêmes filières (en fonction d'une modalité de référence). Sont prises ici en compte différentes variables (représentées en ligne). Elles renvoient au parcours de formation (avoir suivi un enseignement dans une autre grande école, la promotion, avoir décroché un concours de l'enseignement, la filière d'entrée à l'école), au premier emploi après l'ENS, à l'origine

sociale (être issu de l'un des trois groupes de familles de notre typologie, avoir au moins un de ses deux parents ayant exercé un métier dans le secteur de l'enseignement) ainsi qu'au sexe et à l'activité professionnelle du conjoint (le fait d'avoir ou pas un-e conjoint-e exerçant dans le domaine de l'éducation).

Encadré 2

Typologie familiale et ancienneté des héritages familiaux

Afin de saisir finement l'incidence de la structure du capital hérité sur les trajectoires professionnelles, nous avons construit un indicateur d'ancienneté du capital culturel familial grâce aux croisements des positions sociales des ascendants masculins de la génération des parents et des grands parents, sur le modèle de la typologie utilisée par M. Ferrand, F. Imbert et C. Marry (1999). Ont été considérés comme ayant appartenu aux classes supérieures les pères et grands-pères qui exerçaient des professions libérales prestigieuses (médecin, avocat...) ou qui occupaient des positions de cadre (niveau ingénieur) dans les entreprises ou la fonction publique au moment de l'intégration de l'ENS (École normale supérieure) par nos enquêtés. Les professeurs du secondaire ont aussi été intégrés à ce groupe. Comme dans les précédentes études ayant mobilisé cette typologie, les femmes (mères et grands-mères) n'ont pas été prises en compte car elles ne modifiaient qu'exceptionnellement ces différents types. On distingue ainsi :

- a) les familles fortement dotées où l'on trouve, à la génération des parents et des grands parents, au moins deux ascendants masculins ayant appartenu aux classes dominantes ;
- b) les familles en ascension où le père uniquement appartenait aux classes dominantes ;
- c) les familles faiblement dotées, où, dans les deux dernières générations, aucun des ascendants masculins n'appartenait aux classes dominantes ;
- d) les familles en rattrapage, où l'un des grands-pères appartenait aux classes supérieures sans que ce ne soit le cas du père. Les familles dites en rattrapage, parce que relativement peu nombreuses (7 %), n'ont pas été prises en compte ici. Les trois types familiaux restant se répartissent de manière identique au sein de la population des littéraires et scientifiques interrogés. Ils représentent chacun environ 30 % de l'effectif des répondants dans chacun des deux grands ensembles de filières, scientifiques comme littéraires.

Tableau 3

Les caractéristiques sociales singularisant les réorientés (régression logistique)

| Variables | | Littéraires <i>Odds ratio</i> ¹ | Scientifiques <i>Odds ratio</i> |
|--|--|---|------------------------------------|
| Constante | | 0 | 0.1 |
| Formation dans une autre GE ² | (ref. Non) Oui | 4.8 | 13.2 |
| | (ref. Promotion 81-82) Promotion 83-84 Promotion 85-87 | ns ³ ns | ns ns |
| Concours de l'enseignement | (ref. Oui) Non | ns | 6.8 |
| Discipline de spécialisation | (ref. Langue) (ref. SV ⁵) Lettres Phys-Chi | ns | ns |
| | S.H ⁴ Maths | ns | ns |
| | (ref. Ens.sup. ou Rech.) Ens. sec. Autre domaine | ns 17.7 | ns ns |
| Origine sociale | (ref. Faiblement dotées) En ascension Fortement dotées | 5.5 5.7 | ns ns |
| | Secteur d'activité famille (ref. Famille privé) Famille public | ns | ns |
| Sexe | (ref. Femmes) Hommes | ns | ns |
| Profession du conjoint | (ref. Conjoint pas enseignant) Conjoint enseignant Célibataire | ns ns | ns ns |
| | R2 de Nagelkerke ⁶ | 0.4 | 0.3 |

Source : Questionnaires normaliens St-Cloud, Fontenay et Lyon 1981-1987.

Note de lecture : Parmi les littéraires, les chances relatives d'avoir fait carrière hors de l'enseignement et la recherche sont 5.7 fois plus élevées chez les personnes issues de familles « fortement dotées » par rapport aux personnes issues de « familles faiblement dotées », toutes choses égales par ailleurs.

¹ : Pour une explication de la lecture des *odds ratio*, voir note 3 du Tableau 2. On notera ici que le rapport de chance s'exprime pour chaque variable par rapport à une modalité de référence (indiquée en italique).

² : Grande école.

³ : Quand l'*odds Ratio* est non significatif au seuil de 5 %, il est remplacé par la mention « ns ».

⁴ Sont comptabilisés sous cette appellation les élèves de la filière « sciences sociales », mais également les historiens, géographes et philosophes.

⁵ : Sciences de la Vie.

⁶ : Le R2 de Nagelkerke renseigne sur la proportion de la variance exprimée par le modèle dans chacun des deux cas, qui est ici de 40 % (0.4) pour les littéraires et de 30 % (0.3) pour les scientifiques.

Dans le cas des littéraires comme des scientifiques, le parcours de formation distingue les réorientés de leurs camarades. Pour les scientifiques, ils ont ainsi moins souvent passé un concours de l'enseignement et surtout, pour les élèves des deux ensembles de filières, ils ont plus souvent suivi parallèlement et/ou subséquentement à leur scolarité à l'ENS, un enseignement dans une autre grande école. Pour cette génération, il apparaît ainsi que le titre de normalien seul ne s'exporte pas aisément sur les marchés du travail extérieurs à celui de l'enseignement et de la recherche. C'est en majorité parce que ces élèves combinent leur titre à un autre titre prestigieux (souvent Sciences-Po voire l'ENA pour les littéraires ou une école d'application de Polytechnique pour les scientifiques) qu'ils s'orientent définitivement vers le monde de l'enseignement et de la recherche.

Les modalités relatives au sexe ainsi que la profession du ou de la conjoint-e (enseignant ou pas) ne singularisent les réorientés dans aucun des cas. Il en va de même pour le fait de ne compter aucun enseignant parmi ses deux parents. Ce dernier résultat peut à première vue paraître contre-intuitif. On aurait ainsi pu supposer que les normalien-n-e-s réorienté-e-s seraient moins attaché-e-s à l'enseignement que les autres du fait de leur culture familiale. Il apparaît ici que cette dimension n'est pas pertinente pour distinguer les réorienté-e-s des autres normalien-n-es interrogé-e-s.

En revanche, sous l'angle proposé ici, pour les littéraires, l'origine sociale et le premier emploi après l'ENS sont des variables clivantes entre les « dévoyés » et l'ensemble des autres répondants sans que l'on observe une relation équivalente du côté des scientifiques. En croisant les résultats obtenus grâce à notre modèle, dans le cas des littéraires, les réorientations effectives semblent souvent s'inscrire relativement tôt dans la trajectoire, chez des individus qui cumulent les formations prestigieuses et sont issus de familles aux capitaux culturels et scolaires relativement anciens.

Par rapport aux cas identifiés par l'analyse des entretiens, c'est donc la deuxième voie, celle de l'anticipation, qui semble la mieux à même d'aboutir à une mobilité sectorielle effective dans la plupart des cas chez les littéraires. On peut donc faire l'hypothèse que les mobilités sectorielles effectives s'inscrivent, chez les ancien-ne-s élèves littéraires, dans une stratégie de reconversion (Bourdieu et *al.*, 1973) de capital scolaire en capital symbolique efficient, plus qu'à la suite d'expériences professionnelles contrariées. À l'instar de Vincent, anticipant un potentiel risque de déclassement, une part des élèves issus des familles les mieux dotées en capitaux culturels et sociaux anciens tendraient à investir les voies d'accès aux métiers de la haute administration publique, voire aux professions de l'information, venant consolider, ou tout du moins tenter de conserver une position sociale familiale relativement supérieure au sein de l'espace social national.

Pour les scientifiques, l'interprétation est moins aisée. Si les réorientations semblent s'inscrire dans des choix d'orientation qui les préfigurent en partie (formation dans une autre grande école), le faible poids des modalités d'origine sociale ainsi que de toutes les autres modalités prises en compte dans le modèle invalident en partie l'extension de l'hypothèse de la stratégie de reconversion à ce sous-groupe de répondants.

Conclusion

Ainsi, la tendance à la réorientation est certes plus grande chez l'ensemble des littéraires, en raison des spécificités de leur parcours pré-ENS qui favorisent un important décalage entre le système de formation/sélection dont ils sont issus et leurs conditions d'insertion professionnelles particulières ; pour autant, les moyens pour connaître une mobilité sectorielle effective sont inégalement répartis au sein de la population étudiée. L'aboutissement d'une telle mobilité nécessite – *via* notamment des formations complémentaires – une anticipation qui semble aller de pair avec une origine sociale élevée. Dans ce sens, dans le cas des littéraires, les réorientations réussies semblent souvent s'inscrire dans des stratégies de reconversion d'ancien-ne-s élèves issus de familles dotées de capitaux scolaires et sociaux relativement anciens par rapport à l'ensemble de la population de répondants. Ainsi, le traitement médiatique du « *blues normalien*¹³ » cache trois dimensions différentes : (1) la mobilité sectorielle concerne essentiellement les élèves des filières littéraires ; (2) elle renvoie à l'inadéquation entre système de sélection/formation et horizons professionnels pour les élèves littéraires ; et enfin (3) tous les ancien-ne-s élèves ne sont pas égaux devant cette possibilité de réorientation ; on observe ainsi d'importantes inégalités dans les devenir professionnels des ancien-ne-s élèves, en particulier en fonction de l'origine sociale, dans le cas de carrières hors enseignement.

Par ailleurs, les variations repérées tant dans la pratique effective de la mobilité sectorielle que dans le rapport subjectif des ancien-ne-s élèves à cette pratique, invitent à questionner le caractère réputé homogénéisateur de l'accès au titre « d'ancien d'une grande école » sur la trajectoire professionnelle. En effet, la plupart des études sociologiques qui se sont intéressées au système des classes préparatoires et des grandes écoles tendent à véhiculer une vision sociologiquement « *surcohérente* » des trajectoires des élèves (Eymeri, 2001, p. 2). Cette vision sous-tend la majeure partie des discours, scientifiques ou non, à propos des grandes écoles. Elle informe également la plupart des politiques publiques, qui se focalisent sur l'entrée dans ces écoles (par l'intermédiaire de la question des quotas notamment), sans s'intéresser plus précisément aux inégalités pendant et après le passage par ces prestigieuses institutions de formation. Une série de recherches récentes ont pourtant montré que, tant du point de vue du rendement professionnel (Adangnikou et Paul, 2004 ; Goldin et Katz, 2008) que du vécu subjectif et de l'appropriation des apprentissages (Abraham, 2007), il existe, entre les personnes ayant suivi une filière scolaire d'élite, d'importantes différences en fonction du parcours de formation, de l'origine sociale ou du sexe.

Plus généralement, nos résultats invitent à inscrire plus systématiquement de telles trajectoires scolaires dans une analyse en termes de « *parcours de vie* » (Sapin et al., 2007), qui ne se limite pas à l'examen des conditions sociales de réussite d'un concours. Il s'agirait ainsi de mieux saisir comment le passage par le système des classes préparatoires et grandes écoles s'imbrique avec d'autres événements structurant les vies individuelles, en articu-

13. De Linares J., « Le blues des normaliens », Le Nouvel Observateur, 28 février 2008, ° 2260, pp. 96-97.

lant l'analyse des socialisations familiale, scolaire, professionnelle ou conjugale. Une telle démarche conduirait à renouveler les savoirs sociologiques sur les questions touchant à la formation des élites et aux trajectoires sociales des hauts fonctionnaires.

■ Bibliographie

- Abraham Y.-M. (2007), « Du souci scolaire au sérieux managérial, ou comment devenir un "HEC" », *Revue française de sociologie*, XXXXVIII, n° 1, pp. 37-66.
- Adangnikou N. et Paul J.-J. (2004), « Cela vaut-il la peine de faire une prépa ? Une réponse à partir de l'insertion des ingénieurs », *Net. Doc*, 7, pp. 1-32.
- Barbé A. et Luc J.-N. (1982), *Des Normaliens. Histoire de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Baudelot C., Dethare B., Hérault D., Lemaire S. et Rosenwald F. (2003), « Les classes préparatoires aux grandes écoles : Évolutions sur vingt-cinq ans », *Les dossiers Évaluations et Statistiques* n° 146, Paris, DEP.
- Bauer M. et Bertin-Mouroit B. (1997), « La triple exception française. À propos de la formation des élites », *Esprit*, n° 236, pp. 47-59.
- Bideault M. et Pasquin R. (2009), « Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 2008-2009 », *Note d'Information*, n° 24.
- Birnbaum P., Barucq C., Bellaïche M. et Marié A. (1978), *La classe dirigeante française*, Paris, Presses universitaires de France.
- Bourdieu P. (1989), *La Noblesse d'État*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu P. (1984), *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- Bourdieu P. et Saint Martin (de) M. (1978), « Le patronat », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 20, n° 1, pp. 3-82.
- Bourdieu P., Boltanski L. et de Saint Martin M. (1973), « Les stratégies de reconversion », *Social Science Information*, 12, n° 6, pp. 61-113.
- Cacouault-Bitaud M. (1999), « Les professeurs femmes des classes post-bac en France : polyvalence des titres chez les enseignants du secondaire et promotion vers le supérieur », in *Les femmes et l'Université dans les pays de la Méditerranée*, (dir.) Le Feuvre N., Membrado M., et Rieu A., Toulouse, Presses de l'université de Toulouse-Le Mirail, pp. 153-167.
- Chagnollaud D. (1997), « Du pantouflage ou la « descente du ciel » », *Pouvoirs*, n° 80, pp. 77-87.

- Chatzis K. et Ribeill G. (2005), « L'espace des carrières des ingénieurs de l'équipement dans le public et le privé (1800-2000) », *Revue française d'administration publique*, 4, n° 116, pp. 651-70.
- Charle C. (1987), « Le pantouflage en France (vers 1880-vers 1980) », *Annales*, n°5, pp. 1115-37.
- Dudouet F.-X. et Grémont E. (2007), « Les grands patrons et l'État en France », *Sociétés Contemporaines*, 4, n° 68, pp. 105-31.
- Eymeri J.-M. (2001), *La fabrique des énarques*, Paris, Économica.
- Ferrand M. et Imbert F. (1998), « L'École normale supérieure forme-t-elle encore des enseignants ? L'exemple des mathématiciens et des physiciens », pp. 439-49 in *Les professions de l'éducation et de la formation*, Bourdoncle R. et Demailly L. (dir.), Paris, Septentrion presses universitaires.
- Ferrand M., Imbert F. et Marry C. (1999), *L'excellence scolaire : une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan.
- Godechot O. et Louvet A. (2010), « Comment les docteurs deviennent-ils directeurs de thèse ? », *Sociologie*, n° 1, pp. 3-23.
- Goldin C. et Katz L. (2008), "Transitions: Career and Family Life Cycles of the Educational Elite", *The American Economic Review*, 98, n° 2, pp. 363-69.
- Méchoulan E. et Mourier P.-F. (1994), *Normales sup' : des élites pour quoi faire?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Oulhiou Y. (1981), « L'École normale supérieure de Fontenay-aux-roses à travers le temps, 1880-1980 », Hors série *Les Cahiers de Fontenay*, Fontenay-aux-roses, ENS Édition.
- Sapin M., Spini D. et Widmer E. (2007), *Le Parcours de vie. De l'adolescence au grand âge*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Verneuil Y. (2005), *Les Agrégés. Histoire d'une exception française*, Paris, Belin.